



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5982
23 septembre 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 22 SEPTEMBRE 1964,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un télégramme que vous a adressé M. Fazil Kuchuk, Vice-Président de Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document du Conseil de sécurité.

Je saisis, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,
(Signé) Orhan ERALP

A l'occasion de la poursuite du débat que le Conseil de sécurité consacre au problème chypriote en vue d'assurer et de maintenir la paix et la tranquillité dans l'île en attendant qu'intervienne une solution politique, je tiens à exprimer aux autorités des Nations Unies ma gratitude pour la pression qu'elles s'efforcent d'exercer sur les Chypriotes grecs afin de faire lever le blocus économique inhumain de la communauté turque, et dont rend compte en détail votre dernier rapport au Conseil. Je suis notamment très reconnaissant du concours que vous avez prêté et des efforts résolus que le Gouvernement turc a déployés pour faire envoyer à Kokkina une mission d'enquête qui a révélé à l'opinion publique mondiale la situation tragique de cette région et qui a entraîné la décision de lever le blocus économique. J'espère que la même vigilance s'exercera à l'avenir afin que ma communauté ne soit plus menacée de mourir de faim, et que vous veillerez à ce que toute tentative de réimposer ce traitement inhumain soit effectivement déjouée.

Le Vice-Président de Chypre
Fazil KUCHUK

